



Normes de conduite Conseil d'administration d'AFP Canada

Par l'établissement de normes pour notre conseil d'administration, AFP Canada souhaite démontrer l'immense incidence de la collecte de fonds professionnelle sur les causes que nous défendons, tant auprès du gouvernement et des médias qu'au sein des organismes de bienfaisance et auprès de nos conseils d'administration, de nos donateurs.trice.s et de nos membres. En tant que conseil d'administration, nous agissons en adoptant un dialogue ouvert et respectueux qui célèbre nos différentes expériences, situations sociales et perspectives pour élever tous ceux et celles qui font partie de la communauté de l'AFP, et qui reconnaît la nécessité d'être plus inclusifs, d'évoluer et de toujours nous améliorer.

Nous nous emploierons à :

- Établir un ordre du jour pertinent et gérable dans le temps alloué pour chacune de nos réunions;
- Respecter l'ordre du jour établi;
- Identifier les invité.e.s et déterminer leurs rôles et la raison de leur présence à nos réunions (distribution préalable de leur biographie si disponible);
- Le cas échéant, aborder les points qui ne nécessitent pas l'intervention de tous les membres du conseil d'administration à un autre moment;
- Clore les discussions ou, s'il n'est pas possible de le faire, conclure les discussions en indiquant les prochaines étapes.

En tenant compte de tous les niveaux d'expérience avec l'AFP et de l'engagement de chaque membre, les personnes présentes aux réunions veilleront à :

- Aborder les discussions avec curiosité et en faisant preuve d'une intention positive;
- Expliquer la signification des acronymes, le cas échéant;
- Éviter les anecdotes ou les références non connues de toutes les personnes présentes sans fournir de contexte;
- Encourager la participation de tous les membres du conseil d'administration;
- Favoriser un lieu de discussion sûr pour toutes les personnes présentes;
- Fournir le contexte des discussions permanentes reprises d'une année à l'autre.

Lors des réunions en mode virtuel, les membres sont invités à :

- Indiquer leur nom complet et les pronoms qui les identifient;
- Utiliser leur caméra si possible;
- Veiller à ce qu'il y ait une seule conversation dirigée par le.la président.e, c'est-à-dire à ce qu'il n'y ait pas de conversation parallèle dans la zone de clavardage.

Dans le but de respecter le temps que nous consacrent les participant.e.s, tout sera mis en œuvre pour :

- Commencer et terminer les réunions aux heures prévues;
- Allouer une durée appropriée en fonction des points à l'ordre du jour, incluant les présentations;
- Faire les lectures préalables requises avant la tenue des réunions;
- S'assurer que les membres peuvent entrer en contact avec leurs collègues du conseil d'administration avant et après les réunions pour poser des questions et encourager la participation.

Approuvées par le conseil d'administration le vendredi 27 mai 2022.